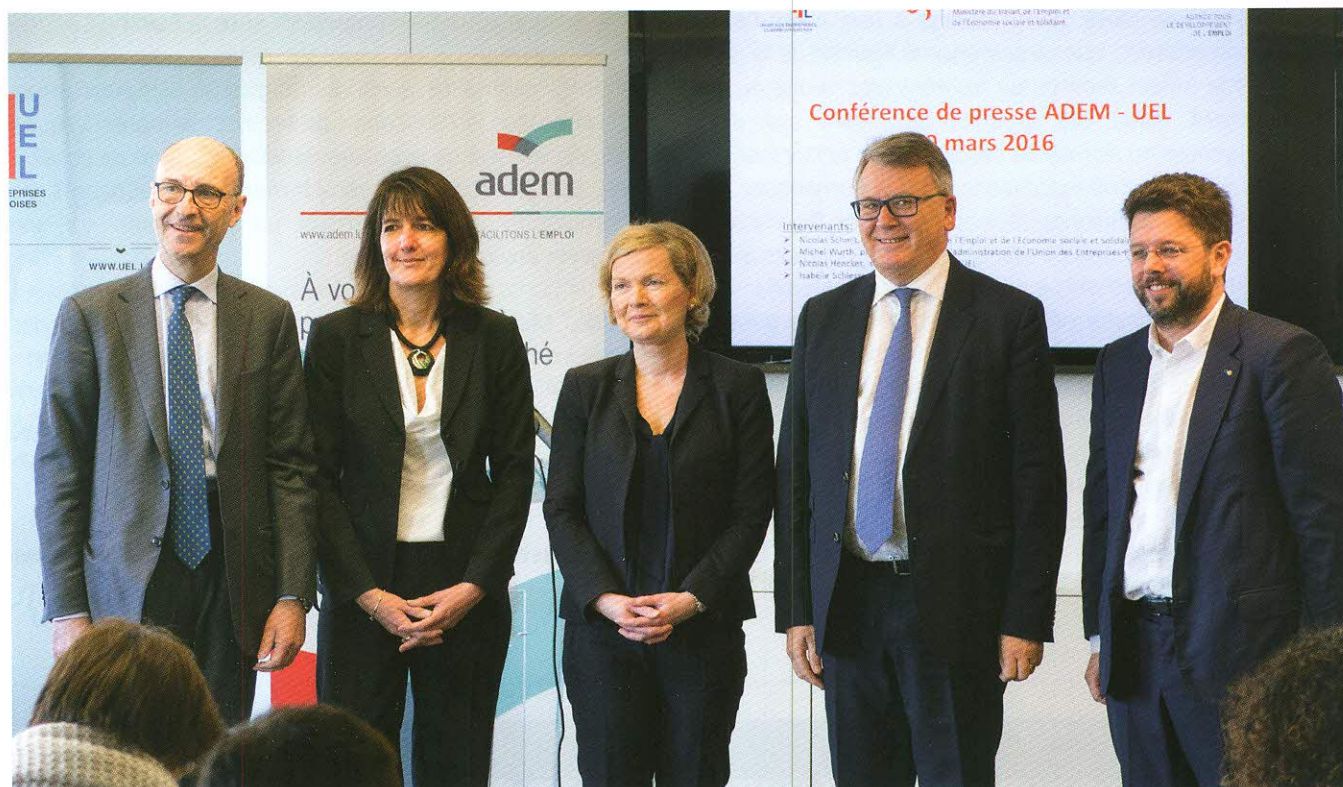


UEL / ADEM

Lancement du JobBoard et premier bilan du programme « Entreprises, partenaires pour l'emploi »



Michel Wurth (UEL), Gaby Wagner (ADEM), Isabelle Schlessler (ADEM), Nicolas Schmit (MTE) et Nicolas Henckes (UEL)

Lors de la conférence de presse du mercredi 9 mars 2016, Nicolas Schmit, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire et Michel Wurth, président de l'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL), ont présenté un premier bilan du programme « Entreprises, partenaires pour l'emploi » un an après la signature de cet accord entre le gouvernement et l'UEL. Dans le cadre de cette conférence de presse, l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM) a également lancé son JobBoard, un nouveau service en ligne proposé aux demandeurs d'emploi et aux employeurs.

Entre 2014 et 2015, 16% de demandeurs d'emploi en plus ont retrouvé un emploi

L'objectif principal du programme « Entreprises, partenaires pour l'emploi » est de développer une stratégie

concertée entre l'ADEM et l'UEL afin de faciliter le retour des chômeurs sur le marché de l'emploi au Luxembourg. Les entreprises se sont ainsi engagées à embaucher chaque année entre 2015 et 2017, 12.600 demandeurs d'emploi. Sur les trois années, ceci représente 5.000 personnes de plus qu'en 2014 (année de référence). Pour le ministre Nicolas Schmit, « les premiers résultats sont encourageants puisque l'objectif fixé a même été légèrement dépassé. En effet, en 2015, plus de 12.700 personnes inscrites à l'ADEM ont retrouvé un emploi, c'est-à-dire près de 1.800 personnes en plus que l'année dernière ».

Michel Wurth s'est félicité de l'atteinte de l'objectif fixé alors que le programme termine à peine sa phase de démarrage : « L'UEL et ses membres restent déterminés à faire de ce programme un succès dont les fruits perdureront au-delà de sa durée initiale en faisant de l'ADEM un partenaire de confiance de toutes les entreprises au Luxembourg ».

Un autre élément clé de l'accord entre le gouvernement et l'UEL portait sur les conventions bilatérales entre l'ADEM et certaines entreprises. En 2015, 23 entreprises, représentant 10% du marché de l'emploi, ont ainsi reçu le label « Entreprise, partenaire pour l'emploi ». Elles se sont engagées à travailler activement avec l'ADEM et à lutter ainsi contre le chômage.

L'ADEM renforce sa présence Web et lance son JobBoard interactif

Lors de la conférence de presse, le nouveau JobBoard de l'ADEM a été présenté. Il s'agit d'une plateforme interactive qui vise à augmenter les chances de rencontre entre les employeurs et les demandeurs d'emploi. Selon Isabelle Schlessler, directrice de l'ADEM, « le JobBoard est un nouvel élément de notre stratégie de digitalisation visant à mettre en place une véritable e-ADEM ». Les profils des demandeurs d'emploi sont publiés de manière anonymisée par l'ADEM sur le JobBoard. Les demandeurs d'emploi ont la possibilité de compléter ce profil par leur CV qu'ils peuvent télécharger sur le site. « Cela augmente considérablement la transparence sur les compétences professionnelles des

demandeurs d'emploi et facilite la mise en contact avec les futurs employeurs », annonce Isabelle Schlessler.

Les demandeurs d'emploi inscrits à l'ADEM ont reçu au cours du mois de février un accès au JobBoard qui leur permet de rechercher directement parmi les 3.500 offres d'emploi qui y sont publiées et mises à jour quotidiennement. Ils ont aussi la possibilité de postuler via le JobBoard. Si l'offre correspond au profil du candidat, les conseillers de l'ADEM le mettent en relation avec l'employeur.

« Le JobBoard va devenir un outil incontournable, un premier réflexe, pour les employeurs qui sont à la recherche de nouveaux salariés », constate Nicolas Henckes, secrétaire général de l'UEL. Ils pourront en effet chercher de manière autonome dans les profils et CV des personnes à la recherche d'un emploi et les contacter directement en cas d'intérêt. Le JobBoard permet aussi de constituer une liste de candidats et de créer une alerte si une nouvelle demande d'emploi qui pourrait les intéresser est publiée sur le site.

Le JobBoard de l'ADEM est gratuit et facilement accessible via le nouveau Portail de l'emploi.

www.adem.lu